



## UNION EUROPÉENNE

### Conseil Permanent de l'OSCE N 978 Vienne, 19 Décembre 2013

---

#### **Déclaration de l'UE en réponse à la Représentante spéciale et coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains**

---

L'Union européenne et ses Etats membres remercient la Représentante spéciale et coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains pour la présentation du rapport annuel d'activités qui montre l'important travail réalisé par les structures exécutives de l'OSCE. Nous les en félicitons.

Madame Giammarinaro, il s'agit de votre ultime présentation d'un rapport annuel au conseil permanent, en raison de votre prochain départ de l'OSCE ; nous vous témoignons notre gratitude pour les efforts soutenus durant quatre années d'engagement au profit de la lutte contre la traite.

Cet engagement n'a pas été vain car les Etats participants ont décidé lors du récent conseil ministériel de compléter et enrichir le plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains. Nous remercions la présidence ukrainienne pour la priorité accordée à ce thème et la félicitons pour l'engagement remarquable de son équipe.

L'Union européenne s'est engagée de façon constructive et avec détermination dans cette démarche et nous nous réjouissons qu'elle ait abouti. La lutte contre la traite des êtres humains est une de nos priorités, reposant sur la directive 2011/36/EU et sur une stratégie qui visent notamment à mieux protéger les victimes.

Vous êtes vous-même attachée à cette approche humaine comme l'indique le titre du rapport. Il reste à faire pour mieux identifier les victimes, ce qui nécessite une démarche partenariale, en particulier avec la société civile qui apporte beaucoup pour déceler rapidement toute victime potentielle et lui fournir l'aide nécessaire. Nous sommes très attentifs à cette approche coopérative, au cœur

de l'initiative européenne « plate-forme de la société civile » dont la seconde réunion s'est tenue à Bruxelles la semaine dernière.

Il est essentiel d'accompagner efficacement les victimes durant la phase judiciaire dont l'objectif est la poursuite et la sanction des trafiquants, tout en protégeant les victimes et en facilitant leur accès aux mécanismes de compensation. Nous apprécions le travail conduit cette année pour sensibiliser les Etats au principe de la non-sanction des victimes de la traite, forcées à commettre des infractions. Nous avons noté avec intérêt dans le rapport que plusieurs missions de l'OSCE avaient déjà procédé à la traduction de vos recommandations pour les utiliser dans leurs activités d'assistance.

Il faut continuer à sensibiliser les décideurs sur des formes encore méconnues de traite qui n'en ont pas moins un effet destructeur sur les victimes. Qu'il s'agisse de traite à des fins de prélèvements d'organes ou encore d'esclavage domestique, certaines formes de traite doivent être mieux combattues. L'action de votre bureau y contribue, par exemple en agissant contre l'exploitation domestique dans les foyers de diplomates. Nous étudierons avec intérêt le manuel que votre bureau publiera sur ce thème en 2014.

Vos visites dans les pays sont précieuses pour entretenir le dialogue avec les plus hautes autorités et avec les acteurs de terrain. Nous soutenons la poursuite de ces visites en souhaitant que les rapports produits à l'issue soient diffusés dans des délais raisonnables pour préserver leur intérêt.

Il est primordial de mener une action concertée et coordonnée avec d'autres partenaires et organisations internationales afin d'accroître l'impact des initiatives prises pour lutter contre la traite. Cette approche a parfaitement été illustrée lors de la journée européenne contre la traite le 18 octobre 2013, au travers de votre déclaration conjointe avec la Rapporteuse Spéciale des Nations-unies et le président du GRETA du Conseil de l'Europe. Nous nous réjouissons de l'initiative prise par les futures présidences suisse de l'OSCE et autrichienne du Conseil de l'Europe, pour organiser à Vienne en février 2014 une conférence confirmant la volonté de continuer à travailler ensemble.

2014 sera une année importante pour l'action de l'OSCE contre la traite des êtres humains. Les efforts devront être poursuivis pour qu'au-delà du plan d'action de 2003, son complément adopté à Kiev, produise ses effets notamment en coopérant avec les Etats partenaires, comme le consacre désormais le quatrième pilier du plan d'action. Nous serions intéressés d'entendre vos idées sur ce point, alors que l'UE est elle-même très engagée pour lutter contre la traite notamment dans le bassin méditerranéen.

Nous savons que l'ambassadeur Greminger, président du groupe de contact méditerranéen, a accordé de l'importance à cette coopération, comme en témoigne son intervention lors de la récente conférence méditerranéenne. Nous ne doutons pas qu'il saura, dans le cadre de la présidence de l'OSCE, favoriser la poursuite de cette coopération et maintenir la lutte contre la traite à l'ordre du jour de nos discussions. Nous l'assurons de notre soutien.

Madame Giammarinaro, 2014 sera également une année importante puisqu'après quatre années intenses, vous quitterez l'OSCE. Ce sera également le cas dans quelques jours pour une de vos fidèles collaboratrices, Madame Vera Gracheva, dont nous avons apprécié l'expertise lors des récentes négociations. Nous serons attentifs à ce que votre action se poursuive dans les meilleures conditions.

Dans ce contexte d'évolution, nous continuerons à travailler avec votre successeur dans le même état d'esprit, marqué par la confiance et la coopération, afin de contribuer à éradiquer la traite des êtres humains, fléau contraire à nos valeurs.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine\*, le Monténégro\* et la Serbie\*, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; la République de Moldavie, Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

\* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie demeurent membres du Processus de stabilisation et d'association.